

Contact : [tresorier@codep79-plongee.fr](mailto:tresorier@codep79-plongee.fr)

## AIDE A LA FORMATION DES CADRES DES CLUBS DU 79

A l'attention des présidents de club

Bonjour,

Le CODEP79 accorde une aide aux coûts de formation des cadres des clubs de plongée du département.

**Les aides accordées en 2023 se font sur la base des formations validées en 2021 (rattrapage) et celles validées en 2022 pour des cadres toujours actifs dans les clubs.**

Ci-dessous, à notre connaissance les clubs et les cadres concernés.

COMMISSION	Nom Prénom	Niveau validé	Date	Montant proposé par le CODEP79

Merci de compléter ce tableau avec les cadres éventuellement qui ont obtenu leur qualification en 2021 ou 2022. C'est l'année d'obtention qui est déterminante.

Je soussigné certifie l'exactitude de la liste ci-dessus et confirme que les personnes citées continuent à encadrer pour le club ou pour le CODEP79.

Le :

Nom :  
Président du club :

Partie à remplir par le CoDep79ESSM :

Pour validation

Fait à :  
Le :

Jean-Pierre Stefanato  
Président du CoDep79 FESSM